

BAREME D'HONORAIRES

HONORAIRES DE TRANSACTION

Prix de vente en euros (€)	Modalités
0 € à 200 000 €	6% TTC
200 001 € à 400 000 €	5% TTC
Au-delà de 400 001 €	4% TTC

Honoraires à la charge de l'acquéreur, sauf stipulation contraire prévue au mandat de vente.

Avis de valeur : 150.00 € HT soit 180.00 € TTC (Offert en cas de signature d'un mandat de vente)

HONORAIRES DE GESTION

Honoraires de Gestion Locative : en pourcentage des loyers quittancés

2 Forfaits au choix : CONFORT à **5.95% TTC**

SERENITE à **7.95% TTC**

3.63 € de frais administratif mensuel

HONORAIRES DE LOCATIONS SAISONNIERES

En pourcentage du loyer encaissé

Honoraires de location : **18% TTC**

Honoraire de Gestion totale (location + gestion) : **25% TTC**

Frais de dossier charge locataire : **30 € / séjour**

HONORAIRES DE LOCATION

Honoraires de Location : Plafonné loi ALUR, partagées par moitié entre Bailleur et Locataire.

Hors zone tendue : 11€/m², soit :

- 8€/m² pour les visites, constitution du dossier locataire, rédaction de bail et acte de caution
- 3€/m² pour les frais état des lieux.

Zone tendue : 13€/m², soit :

- 10€/m² pour les visites, constitution du dossier locataire, rédaction de bail et acte de caution
- 3€/m² pour les frais état des lieux.

Honoraires de location locaux professionnels : **20% HT du montant du loyer annuel hors charge.**

Partagé par moitié entre bailleur et locataire

Tarif en vigueur au 1^{er} Janvier 2022 (TVA applicable 20%)

Société par actions simplifiée Quietude Immo au capital de 2000 euro- R.C.S 888 809 217. MONT-DE_MARSAN

Siège social : 49, allée Deison, 40460 SANGUINET -. Détenteur de la carte professionnelle de transaction et gestion n° CPI 4001 2020 000 045 022 délivrée par la CCI des Landes. Responsabilité Civile et Professionnelle et Garantie Financière pour un montant de 110 000€ auprès de Allianz